

Réseau Biodiv.

Mais que vont donc devenir nos arbres?

Après l'orme c'est un hôte bien courant de nos bois et de nos haies qui est en danger !

On savait qu'en Europe centrale, les frênes subissaient une attaque qui engendrait une maladie semblable à celle des ormes mais ce dont on ne se doutait pas, c'est de la rapidité de la progression.

Partie de Pologne, en 1992, la maladie est passée en Scandinavie, au Danemark, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse, dévastant les populations de frênes du Nord de l'Europe. Elle est arrivée de façon certaine en France en 2009 par le Nord-Est et progresse très rapidement; 200 à 300 km par an. Elle est actuellement présente en Seine Maritime et a été vue dans la Manche.

Maladie du frêne, la chalarose, également désignée sous le nom de flétrissement, est due à *Chalara fraxinea*, un champignon microscopique. Elle se traduit par le dépérissement des branches et leur mort, conduisant souvent à celle de l'arbre.

Comme souvent, les insectes sont les vecteurs de la maladie, mais la transmission des spores est aussi, semble-t-il, tout simplement aérienne. Pour l'instant, comme pour l'orme, aucun traitement n'a été trouvé pour enrayer la maladie.

Sur les vieux frênes, faute de symptômes spécifiques, le dépérissement notable des rameaux ne peut toutefois pas être attribué de façon certaine à cette maladie fongique. Sur les jeunes frênes en revanche, les symptômes ne laissent aucun doute: pousses latérales et terminales dépéries à l'écorce orange brun, flétrissement marqué des feuilles après leur apparition. À l'origine du flétrissement, des zones de nécroses sur la pousse principale ou sur des rameaux latéraux, nécroses qui s'agrandissent au cours du printemps et de l'été. Si tout l'axe de la plante est touché, l'alimentation des parties végétales situées plus en hauteur est interrompue. Sur les jeunes arbres, de tels symptômes permettent de reconnaître avec certitude la maladie.

Actuellement, le premier secteur économique touché en France est celui des pépiniéristes. Selon des chiffres du ministère de l'Agriculture, les ventes de plants de frênes, destinés au reboisement des forêts françaises, sont passées de 600.000 en 2003 à 200.000 près de dix ans après.

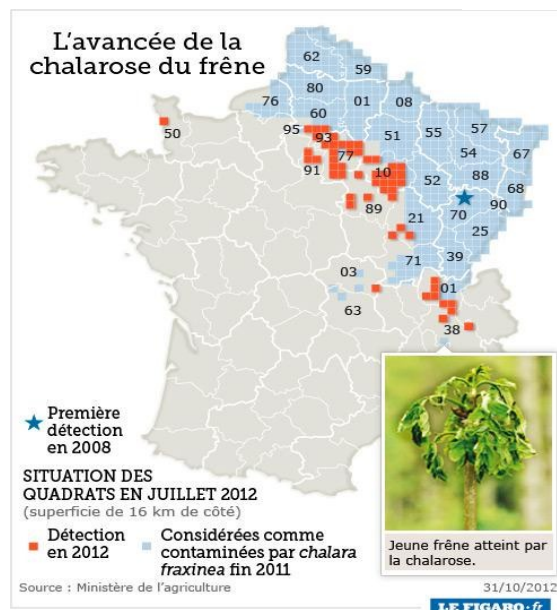
Et en 2013, l'activité pourrait être nulle. A l'exportation, les ventes ont dégringolé de 51% pour la même période. La Grande Bretagne bloque toute importation de plants. (L'expansion, oct 2012)

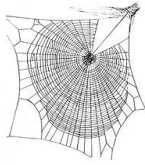
Et nous, que pouvons nous faire ? Et bien comme pour l'orme, repérer les arbres qui ne semblent pas attaqués dans un milieu déjà atteint afin de déterminer des souches éventuellement résistantes, éviter de propager cette maladie par le transport de branches, de plants ou tout simplement de bois.

Mais, ne nous berçons pas de trop d'espoirs, tôt ou tard, nos arbres seront atteints.

Le CREPAN va dès à présent étudier quelles actions entreprendre pour suivre l'évolution de la maladie mais sans trop d'illusions pour en freiner l'expansion.

Alain Noël





Réduction des pesticides, plan Ecophyto versus Le Foll, ministre de l'agriculture :

Le 9 octobre dernier se tenait la première réunion nationale de suivi annuel du plan Ecophyto sous la nouvelle présidence du ministre de l'agriculture monsieur Le Foll. La constatation était simple : l'usage des pesticides continue à augmenter, faiblement certes en 2011, mais cela ne veut pas baisser malgré des financements importants alloués au plan (41 millions d'euros prévus pour 2013). Malgré ce qui a pu paraître dans certains journaux (le Monde en particulier), le ministre a réaffirmé fortement sa volonté de tenir l'objectif de réduction des pesticides (mais la date de 2018 a prudemment disparu dans le logo Ecophyto) en soutenant, entre autres actions, le plan Ecophyto. Au-delà, la question du pourquoi cela ne bouge pas a été soulevée et des actions complémentaires ont été annoncées :

travail sur le rôle du conseil, sur la fiscalité incitative (2 volets fortement poussés par France Nature Environnement), sur les importations illégales, sur les indicateurs du plan, sur la formation initiale et continue, soutien au développement des méthodes de biocontrôle, création de groupements agricoles d'intérêt écologique et économique

...

On ne peut que se satisfaire de ces prises de position, maintenant attendons le résultat en particulier des deux premiers volets : quelles propositions pratiques pour un conseil réellement indépendant de la vente, quelle fiscalité incitative : augmentation de la taxe sur les pesticides, à quel niveau ? Soutien aux agricultures favorables à l'environnement ?

A suivre donc, il y a urgence, le plan Ecophyto est un paquebot qui met du temps à acquérir une vitesse de croisière efficace (les résultats 2012 vont être catastrophiques vues les conditions météo), il est nécessaire pour accompagner les agriculteurs dans un changement de mode de production mais manifestement insuffisant pour donner une réelle impulsion à tous les agriculteurs, il faut donc utiliser tous les leviers possibles en complément, allons-y et vite svp ! Nous aurons une meilleure visibilité de la réelle impulsion donnée par ce nouveau gouvernement courant 2012 avec les sorties données aux travaux de réflexion en cours. Espérons !

Claudine Joly

Pesticides une addiction bien française,

Si la France demeure au 3 rang mondial pour la consommation de pesticides derrière les EU et le Japon, la raison profonde pourrait être le lien quelque peu pervers entre coopératives agricoles qui promeuvent les produits de traitement et les agriculteurs qui les mettent en œuvre.

En effet rien n'interdit chez nous le fait que les intérêts marchands et le conseil « agronomique » ne soit pas le fait des mêmes groupes de pression à travers ces mêmes coopératives

Une telle synergie ne peut que faire obstacle aux belles résolutions du Grenelle à savoir diviser par 2 d'ici 2018 la consommation de produits phyto sanitaires, « si possible » .

Bien sûr le poison est dans la queue de la phrase...

Et pourtant après des mois de doute l'administration de Mr le Foll ouvrirait elle une fenêtre d'espoir ?

Peut-être avec le lancement de la plate forme internet intitulée « Produisons autrement » et présentant des exemples d'exploitations agricoles et d'agronomes vantant les bons résultats des méthodes alternatives : diversification des variétés cultivées, espacement des plantations, cycle de rotations de cultures et autres recettes dont les agriculteurs bio sont les plus ardents pratiquants.

La valeur de l'exemple pourra-t-elle ébranler la citadelle des intérêts marchands ?

Résumé de l'article du Monde du 29 oct 2012 signé de Martine Valo et réalisé par AM Duchemin

Le Monde

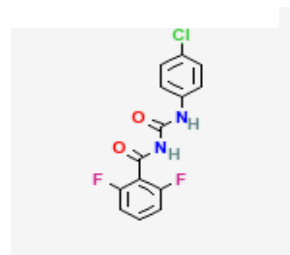
Le saumon à toutes les sauces : extrait du journal de l'environnement

« L'agence de l'environnement écossaise (Sepa) révèle que l'utilisation de pesticides dans les élevages de saumon écossais a augmenté de 110% au cours des 4 dernières années. La faute à un parasite des saumons, devenu résistant aux traitements: le pou des saumons.

Dans le même temps, la production de saumons n'a augmenté que de 22%, passant à 158.000 tonnes. Alors que l'Ecosse espère augmenter de 50% sa production d'ici 2020.

Les écologistes sont inquiets de l'accumulation de ces produits chimiques dans le milieu marin, des molécules classées comme toxiques pour l'environnement marin. Les fermes aquacoles écossaises utilisent deux molécules principalement. Il s'agit d'un organophosphoré qui attaque le système nerveux des poux et du teflubenzuron, qui inhibe la croissance de leur coquille. Selon le directeur du WWF Ecosse, les biologistes marins auraient démontré que ce dernier est toxique pour les crustacés et notamment les jeunes langoustes, les crabes et les crevettes. »

Entre le saumon d'élevage intensif (et bientôt génétiquement modifié) et la faune sauvage, il va falloir choisir très vite. Manger de (presque) tout pas cher et souvent mais pas bon du tout pour l'environnement (action des pesticides utilisés sur l'environnement + destruction massive des petits poissons pour fournir l'alimentation de ces élevages) ou manger plus ponctuellement des produits excellents, sains et respectueux de l'environnement ? Il faut faire ce choix une bonne fois pour toute, on ne peut avoir indéfiniment le beurre, l'argent du beurre et le ... de la crémère, comme on dit en Normandie.



Le saumon au Teflubenzuron



Réseau
Transports

Etat d'urgence pour le fret ferroviaire en Basse-Normandie et dans l'agglomération caennaise !

« Zéro wagon dans l'agglomération caennaise contre des milliers de camions sur l'A13, l'A84 chaque jour est une situation dramatique à plus d'un titre et doit interpeller l'ensemble des responsables politiques ». C'est la conclusion d'un courrier adressé par le CREPAN à un certain nombre de décideurs politiques de l'agglomération caennaise.

L'association souhaite mobiliser les élus face à ce non sens sur les plans écologique, énergétique et de la sécurité routière. Les causes du déclin du fret ferroviaire sont nombreuses, mais principalement liées à l'absence de politique publique réelle pour développer les modes alternatifs à la route (rail et voie d'eau). Les choix stratégiques contestables de la SNCF en matière de fret ont entraîné l'abandon il y a quelques années de plusieurs dessertes marchandises à Mondeville notamment, mais aussi Mézidon et Bayeux, et ce dans l'indifférence quasi-générale.

Si le développement du fret ferroviaire est du rôle de l'Etat, cela doit être l'affaire de tous les élus. A la fois au titre de l'environnement, de la santé publique, de la sécurité routière que du développement économique local. Le CREPAN demande de veiller que la cession des terrains appartenant à RFF dans le secteur de la gare de Caen, prévus pour la création de logements, ne rende pas impossible le développement futur de la logistique urbaine et du fret ferroviaire. Il demande également le lancement d'une étude sur les freins et leviers à l'utilisation du rail par les industriels de l'agglomération caennaise, et de dresser une liste des flux de marchandises captables par le train.

Les nombreuses voies ferrées fret disparaissant sous la végétation ne sont pas une fatalité !

Contact presse: **Marc LE ROCHAIS**, 06 15 13 06 27.



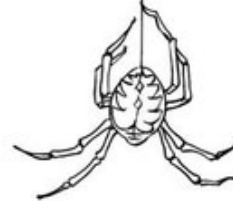
Fouine dans le grenier, araignée dans le plafond : Danger ! N'hésitez pas, contactez le CREPAN :

Un particulier, probablement bien renseigné (le piégeage est notre spécialité, c'est bien connu !), s'est adressé au CREPAN pour savoir que faire avec une fouine installée dans son grenier, fouine qui serait à l'origine de 30 000 euros de dégâts (elle est là depuis combien de temps ?!). Au téléphone, cet individu m'a indiqué que l'administration n'avait pas su lui répondre malgré trois appels, l'association des piégeurs non plus. De bonne composition, je lui ai indiqué qu'il fallait identifier la voie d'accès de la fouine dans la maison et l'obturer de préférence de nuit pour espérer que l'animal soit sorti. Il m'a répondu, très aimablement d'ailleurs, qu'il connaissait parfaitement le trou dans le mur par lequel l'animal pénétrait (décidément, cette maison fait l'objet d'un entretien régulier !). Ce mur étant mitoyen avec le jardin du voisin, je lui ai fortement recommandé de demander l'autorisation de celui-ci sous peine de risquer de prendre un coup de fusil s'il pénétrait de nuit chez lui sans prévenir.

Stupéfaction, quelques jours plus tard, le CREPAN reçoit un *courrier avec copie au député maire, au préfet, au ministre de l'écologie (!)* comme quoi nos conseils étaient irresponsables puisque je lui avais recommandé de pénétrer de nuit chez son voisin !

Face à cette attitude insolite, au-delà de la lutte contre cette fouine, nous recommandons à cette personne de s'attaquer le plus rapidement possible à un arachnide qui semble avoir également contaminé son environnement très proche (nous pouvons lui fournir les coordonnées d'une association entomologiste locale très compétente). Le monde reste drôle quand même de temps en temps !

Claudine Joly, présidente du CREPAN



*Les Amis des Marais de la Dives (AMD) et le CREPAN
vous invitent à la réunion -débat*

«La gestion des abords routiers»

*à «La maison des Jeunes» de TROARN
Route de Rouen
(Face au restaurant «Les Acacias»)
le 5 décembre 2012
Début de la réunion à 20h
Le pot de l'amitié clôturera cette réunion*



Programme:

- 1^{ère} intervention: Annick Noel, Vice Présidente du CREPAN, «Protéger la biodiversité, pourquoi?»
 - 2^{ème} intervention: Jarno Deguy, Chargé de mission au CREPAN, «Retour sur le partenariat mis en place avec le CG 14: vers une valorisation écologique des abords routiers»
- Plus d'infos : AMD: marc.deflandre2@wanadoo.fr ou 0673552814; CREPAN: jarnodeguy@gmail.com ou 0679738103.